5me ANNEE N° 10 PARAIT LE SAMEDI 9 MARS 1889

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
Payables d'avance
Quatre Francs par An
Etranger : le port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant
Correspondant Marseillais : Jean Coulet, 97, *rue du Camas*

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0.20 cent.
Commerciales : à forfait.
Réclames : la ligne 0.30 cent.
Les annonces sont reçues à Sisteron rue de l'Horloge : à Marseille, chez notre correspondant, 97, ru du Camas.

RÉFORME ÉLECTORALE

Nous avons entendu exposer par un boulangiste convaincu, plébiscitaire enragé, d'ailleurs un moyen précieux pour assurer la sincérité du vote, pour éviter en même temps aux électeurs tous les ennuis que comporte le mode actuel d'élection tant sénatoriales que législatives, municipales et autres. Ce moyen merveilleux dispenserait à tout jamais la Chambre de perdre son temps, comme elle le fait depuis longtemps, à discuter des chinoiseries.

Plus besoin, comme on va voir d'enveloppes, « d'isoloir » ; mieux que cela, pas besoin de bulletins nombreux ; mieux encore, pas besoin d'affiches, de circulaires, de professions de foi, voire même de cartes de visite — vous vous rappelez la carte envoyée par le brav' général à chacun des électeurs de Paris, assurément honorés et fiers desemblables égards. — A la grande rigueur, les listes électorales pourraient même être supprimées ce serait peut-être bien radical, mais quand une idée est bonne, il n'y a vraiment nul inconvénient à pousser la logique jusqu'au bout.

Je vous répète que la trouvaille est merveilleuse : grâce au procédé imaginé par notre homme, il n'y a plus lieu pour les Français de se diviser en partisans du plébiscite et en défenseurs du suffrage universel à la mode du jour, de discuter sur les beautés du *referendum* et du *relatum* ; suffrage universel, suffrage restreint et plébiscite s'unissent dans une trinité telle, qu'ils disparaissent individuellement, sans cesser d'exister dans leur union indissoluble.

De plus la victoire est certaine pour tout parti, que lisons-nous? pour tout homme qui a envie, besoin ou certitude — choisissez ! — de « sauver la France », pour quiconque se sent autorisé à parler « au nom du pays » pour tout prétendant assuré de « faire le bonheur des masses », lui compris.

C'est d'une simplicité telle, que le bon pays de France, si « simpliste », si porté par tempérament à adopter du premier coup tout ce qui est net et sans ambages, tout ce qui est crâne et qui n'entraine pas de petites incomodités, sera captivé d'emblée.

Il s'agit.... Mais ici les scrupules me prennent. Notre boulangiste me parait n'avoir considéré les avantages de son invention qu'au point de vue exclusif du héros qui doit régénérer la troisième République.

Dans son enthousiasme, il semble ne pas s'être aperçu que telle ou telle coteries qui se disputent depuis pas mal d'années le pouvoir, aurait ce moyen à sa disposition, et que la victoire lui sera non moins assurée. Etalors, comment en sortir ?

Ma foi, tant pis, c'est affaire à nos législateurs d'arranger les choses de façon à ce qu'elles profitent à qui bon leur semblera, fût ce même au bien général.

Donc, il s'agit de suivre, en matière d'élection, le mode usité au Palais-Bourbon dans le scrutin public, Chaque électeur aura le droit de voter pour ses amis.

Vous voyez que nous n'avons pas surfait les conséquences de l'innovation. Du moment ou un électeur peut voter pour plusieurs, il n'y a pas de raison pour qu'il ne vote pas pour cent, pour mille, pour un million, pour dix millions Chaque candidat, assuré de « parler au nom de la France » vote pour toute la France. Plébiscite et suffrage unique, mais universel, d'un seul coup.

Notre inventeur, qui se sent l'étoffe d'un futur député, voire peut-être d'un futur plébiscite, regrette de n'être pas encore député pour user de la « féconde » initiative parlementaire. Il recommande aux élus actuels du suffrage universel cette réforme électorale, qui ne fera pas tache au milieu des mesures « énergiques » actuellemises à l'étude en vue de rendre plus sincère le susdit suffrage universel.

L. S.

LE TONKIN

L'affaire de la Ligue des patriotes, a si exclusivement absorbé l'attention publique que l'interpellation de M. Andrieux sur le Tonkin a passé à peu près inaperçue. Il est temps encore d'en parler.

Disons d'abord qu'elle n'a pas abouti ; son auteur l'a retirée à la suite des explications fournies par M. Constans, ministre de l'Intérieur, ancien gouverneur de l'Indo-Chine. M. Andrieux, se sentant battu, a préféré une retraite honorable à un échec certain.

S'il avait été doué du flair qu'est censé posséder un ex-préfet de police il se serait abstenu d'interpeller. On comprenait en l'entendant, qu'il n'était pas maître de son sujet et ne connaissait pas le pays dont il parlait.

Il est impossible de formuler une saine appréciation des faits, des hommes et des choses de l'Extrême Orient quand on n'y a pas vécu. Tel évènement, tels détails qui nous indignent, paraissent là-bas tout naturels. Par contre, les Indo-Chinois s'étonnent et s'irritent dans des cas où ne voyons rien que d'ordinaire. M. Andrieux, se plaçant au point de vue d'un français, a porté les jugements les plus faux ; ses conclusions allaient à l'encontre de nos intérêts.

Il a tracé de notre situation au Tonkin le plus noir tableau ; à l'entendre, ce pays est à feu et à sang.

Il n'en a pas moins réclamé la diminution de notre effectif militaire. Il y avait là une contradiction qui n'aurait pas dû échapper à un esprit aussi lucide.

Ce que nous regrettons surtout qui n'est pas compris, c'est que ces discussions oiseuses à la tribune jettent le découragement dans le cœur de nos nationaux établis dans ces lointains parages ; elles leur enlèvent la certitude du lendemain, brisent leur initiative, les empêchent de se livrer à des entreprises de longue haleine, et par là même nuisent à l'affermissement de notre domination.

INFORMATIONS

Les 28 jours des membres de l'enseignement

Les membres du corps enseignant qui font partie de la réserve et de l'armée territoriale et qui sont appelés à une période d'exercices pendant le cours de l'année scolaire, verront leurs demandes de dispense accueillies dorénavant avec une bienveillance particulière.

Ces demandes devront être transmises par l'autorité universitaire au préfet qui les fera parvenir ensuite, avec son avis au général commandant le corps d'armée chargé de statuer.

L'Exposition

Dimanche à dix heures du matin, M. Tirard, président du Conseil, ministre du commerce et commissaire général de l'Exposition universelle, a visité les travaux du Champ-de-Mars, en compagnie de David Dautresme, son chef de Cabinet. M. le Président du Conseil a pu s'assurer que dans les diverses sections, les installations étaient sur tous les points préparées de façon à ne subir aucun retard.

Les Courses de Taureaux

Plusieurs journaux réactionnaires ayant violemment attaqué la décision du Conseil des ministres, autorisant les courses de taureaux à Paris pendant l'Exposition, nous croyons devoir indiquer dans quelles limites et dans quelles conditions, cette autorisation a été accordée.

M. Constans a fait savoir qu'il avait reçu une demande d'autorisation à l'effet d'exiler près des bâtiments de l'Exposition de 1889, les types spécimens des différentes races de bétail espagnol. Les demandeurs sollicitaient également l'autorisation d'organiser à cette occasion des courses de taureaux. Ces courses se rapprocheraient de celles dites landaises : elles ne présenteraient aucun péril ni pour les hommes ni pour les animaux. Il n'y aurait par suite, aucun accident à redouter. Sous ces conditions, le Conseil n'a vu aucun inconvénient à accorder l'autorisation en question.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Sisteron

Foire. — Le sol gras comme un moine de Palermes et visqueux comme lui, rend la circulation difficile ; aussi la foire de lundi avait attiré peu de monde, les transactions ont été presque nulles ; les bestiaux ont du être cédés à vil prix pour trouver acquéreur, néanmoins MM. les bouchers continuent à nous vendre les côtelettes au poids de l'or.

Société de Tir. — A cause de la rigueur persistante du temps, la séance d'ouverture des exercices de tir annoncés à cette place pour le dix mars, est renvoyée au dimanche 24.

Gendarmerie. — *Avis* : Le Conseil d'administration de la gendarmerie des Basses-Alpes, a l'honneur d'informer les propriétaires et marchand de chevaux, qu'il procédera le samedi seize mars courant à 2 heures du soir à Digne (Caserne de gendarmerie) à l'achat de cinq chevaux de selle.

Ces montures devront réunir les conditions suivantes :

Exemptes de tares ; d'origine française âgées de 4 à 8 ans ; ayant la taille de 1,52 à 1,60 ; hongres.

Le Chef d'escadron, Président.
Signé : GONDRE.

Bals masqués. — Sisteron, avec son air de petite ville renfermée en elle-même, sait, au moment donné et bien choisi, s'échapper au dehors et déployer autant de gaîté et d'entrain qu'elle montre d'ordinaire d'affabilité.

Aussi rien de plus animé, rien de plus riant que les bals du Mardi-Gras au *Casino* et à l'*Alcazar*. Rien de varié, de coquet et d'attrayant comme les costumes des danseuses. Ici une scintillante et splendide toilette marquise s'ensevelit tout à coup sous l'enveloppe funèbre d'un

© VILLE DE SISTERON

domino désolamment noir ; là, un domino flamboyant assiste rêveur et méditatif aux ébats de la jeunesse. De gentils corsages ingénieusement ouvrés avec gout, un coquet jersey, rose semé d'argeut et bordé de blanche fourrure, de jolis spencers laissaient admirer la nervure de jambes délicieusement fines.

Mais hélas ! Partout et toujours le masque, l'impitoyable. Que de jolies, que d'aimables choses nous dérobe cet affreux loup noir, rouge, bleu, garni de tulle ou de dentelle ! A peine laisse-t-il passer comme un éclair, un rayon brillant dardé par de beaux yeux noirs et vifs. Heureusement les gracieuses ondulations du costume et les reliefs ravissants, les évolutions de la danse révèlent à l'observateur d'aimables objets, mignons, appetissants, friands à l'œil, et l'imagination enchantée s'élance souriante dans le monde enchanté des visions adorables. Rêver ainsi a bien son charme, et le rêve conduit si vite au bonheur plus vif de la réalité, quand la beauté se donne la séduisante parure de la bonté, de la grâce et de l'aménité.

Diogel II, qui est partout, qui voit tout, qui entend tout, me signale un groupe de pénitents gris. Jusqu'à la blouse exclusivement et rien de plus ; ornés de gigantesques et de bizarres nez, ils promenaient avec entrain leur divertissant monome qui semait l'hilarité.

Il est bien rare dans une petite vi le de province de rencontrer un Carnaval aussi gaiment fête. Cet essort de bonne et joyeuse humeur, de gaité franche et naturelle, qu'aucune altercation, aucune rixe ne viennent gêner, ni troubler, est un souvenir doux à conserver, plus doux à évoquer de temps en temps. On s'y épanouit encore au plaisir du bonheur.

C'est un témoignage de reconnaissance que j'avais à offrir à la population Sisteronaise ; puisse-t-elle l'accueillir avec la cordialité qui lui est familière.

On signale encore deux bals fort animés qui ont eu lieu au *Cercle du Progrès* et au *Cercle de la Fraternité*,

DIOGEL I.

En Carême. — Adieu gambades et entrechats, Caramantran a été enterré mercredi avec tout le cérémonial d'usage Les jours gras ont disparus pour faire place au maigre Carême. Ces quarante jours de mortification ne sont pas trop longs pour faire oublier à l'Eternel, les innombrables écarts... de jambes auxquels se sont livrés, pendant le mois de février, les disciples de tout sexe de messire Carnaval.

Concerts. — Aux *Variétés Sisteronaises*, la famille Cap, obtient de légitimes succès dans les romances et duos qu'elle nous fait entendre.

ETAT CIVIL

du 2 au 9 Mars

NAISSANCES

Aubert Joseph - François - Louis. — Lyon Blanche.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Entre M. Gallardi Auguste et Mlle Emilie Eugénie-Pourchy. — Entre M. Brunet Aimé et Mlle Nevière Anne-Marie.

DÉCÈS

Baile Louise-Eugénie-Juliette âgée de 2 ans environ. — Aillaud, mort-né. — Petit Joseph, âgé de 78 ans. — Bernard, Marie - Magdeleine - Julie - Marguerite, âgée de 73 ans. — Gérard Lucien-Maxime-Célestin.

Une trés curieuse et intéressante brochure donnant les moyens de guérir les maladies et les vices du sang, démangeaisons, dartres, eczéma, est envoyée gratis et franco sur demande à M. Vincent, pharmacien à Grenoble (Isère)

Tribunal de Commerce
DE
SISTERON

AVIS
AUX CREANCIERS

MM. les créanciers de la faillite du sieur Maigre Lucien cafetier demeurant à Mision sont avertis qu'en conformité de l'article 492 du code de commerce rectifié, ils doivent dans le délai de vingt jours, à partir d'aujourd'hui se présenter en personne ou par fondé de pouvoir, à M. Giraud Syndic définitif de la dite faillite, et lui remettre leurs titres accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au greffe du tribunal de commerce de Sisteron.

La vérification des créances commencera le 12 mars 1889 à 10 heures du matin en l'une des salles du palais de justice de Sisteron devant M. Girard juge-commissaire à la dite faillite, et sera continuée sans interruption,

Le Commis greffier du tribunal
PEIGNON

Tribunal de commerce
DE
SISTERON

AVIS
AUX CRÉANCIERS

MM. les créanciers de la faillite du sieur Nicolas Antoiue, épicier à Volonne, sont avertis qu'en conformité de l'article 492 du code de commerce rectifié, ils doivent dans le délai de vingt jours, à partir d'aujourd'hui, se présenter en personne ou par fondé de pouvoirs, à M. Giraud, syndic définitif de ladite faillite, et lui remettre leurs titres accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au greffe du Tribunal de commerce de Sisteron.

La vérification des créances commencera le 12 mars 1889 à dix heures du matin, en l'une des salles du Palais de justice, devant M. Girard, Juge-Commissaire à ladite faillite et sera continuée sans interruption.

Le Commis Greffier du Tribunal.
PEIGNON

Tribunal de commerce
DE
SISTERON

AVIS
AUX CRÉANCIERS

MM. les créanciers de la faillite du sieur Ferrary Fernand, marchand, demeurant a Sisteron, sont avertis qu'en conformité de l'article 492 du code de commerce rectifié, ils doivent daus le délai de vingt jours, à partir d'aujourd'hui, se présenter en personne ou par fondé de pouvoirs, à M. Giraud, syndic définitif de ladite faillite, et lui remettre leurs titres, accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au greffe du Tribunal de commerce de Sisteron.

La vérification des créances commencera le 18 mars Mars 1889 à 10 heures du matin, en l'une des salles du Palais de Justice de Sisteron, devant M. Girard, Juge-Commissaire à ladite faillite, et sera continuée sans interruption.

Le Commis Greffier du Tribunal.
PEIGNON

Tribunal de Commerce
DE
SISTERON

AVIS
AUX CRÉANCIERS

MM. les créanciers de la faillite du sieur Joseph Roche négociant demeurant à Valernes dont les créances ont été vérifiées et affirmées, ou admises par provision, sont convoqués se réunir le 13 mars 1889 à 4 heures du soir en l'une des salles du palais de justice de Sisteron avec M. Girard juge-commissaire à la dite faillite, à l'effet d'entendre le rapport du syndic tant sur l'état de la faillite, que sur les formalités qui ont été remplies et les opérations qui ont eut lieu et de délibérer ensuite s'il y a lieu de consentir un concordat ou de passer au contrat d'union, et dans ce dernier cas, être immédiatement consulté tant sur les faits de la gestion que sur l'utilité du maintien ou du remplacement du syndic.

Le Greffier du tribunal
F. GIRAUD.

A Louer de Suite
AU CASINO
1er étage, avec Balcon sur la façade principale,
2e Etage.
S'Adresser à M. J. Tourrès boulevard National 255 Marseille ou chez M. Reynaud, marchand de cuirs à Sisteron.

BIBLIOGRAPHIE

Le roman passionnel est à la mode mais aucun auteur n'a atteint l'intensité d'intérêt à laquelle est parvenu Jules de Gastine, le romancier bien connu écrivant **CHAIR A PLAISIR**.

Toutes les fureurs de la passion tous les débordements des sens sont dépeints de ma n de maitre, sans que jamais les limites de la bienséance soient dépassées.

De jolies illustrations rehaussent cette édition que mettent en vente les éditeurs B. SIMON et Cie, rue Saint Benoit, à Paris. au prix, sans précédent pour des publications illustrées, de 1 fr. 50 ; — par poste 1,75.

LA REVUE POUR TOUS

journal illustré de la famille

Abonnement: 6 mois, 6 fr.50 ; un an, 12 f.

Paraît le 1e et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 1er MARS

A. DAUDET : Les prunes.

HENRI GRÉVILLE : L'héritage de Xémo, roman.

JUSTIN CARDIER : A travers l'Exposition.

L. DE TINSEAU : Madame Villeféra jeune, roman.

VITAL-MEUYRISSE : Le Rossignol.

PAUL BOURGET : L'amie inconnue.

PIERRE DECOURCELLE : Pendant le cotillon.

EERNEST D'ERVILLY : Offre d'emploi.

GUY DE MAUPASSANT : En Bretagne.

ED. CORMERAIS : Le théâtre.

Paris, L. BOULANGER, éditeur, 88 rue de Rennes.

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

LES

BOURGEOIS DE PONT-CHAVILLE

Il était entré au salon avec madame, et là encore le petit Handard, c'était son nom, avait vu des choses qui ne lui permettaient pas de douter de la nature de l'intimité qui existaient entre le sous-préfet et la « patronne ». Son imagination, exa té par ces spectacles échauffée par la lecture des romans à sentiment, le faisait doncde plus en plus souffrir.

Parfois il lui prenait de folles envies de tout dire à son patron, dont il était également jaloux. En d'autres moments, il caressait de chimériques vengeances contre l'amant, qu'il se voyait provoquant et tuant Il rêvait souvent, aussi de l'assassiner. Le plus souvent, la pensée qui le tourmentait était celle d'aller se jeter aux genoux de Mme de Follempré, de lui avouer son amour, et de la supplier de lui faire l'aumône d'une pauvre petite carresse, d'une seule, après quoi elle ferait de lui tout ce qu'elle voudrait.

Le billet qu'il venait de ramasser dans l'étude contenait l'indication d'un rendez-vous. Le sous-prétet avait imaginé de persuader l avoué que sa présence était indispensable à Beaulieu-le-Chastel pendant cette après-midi, veille du grand jour.

Le petit clerc l'avait décacheté. ce billet qui lui brulait les mains. Il le lisait et le relisait, se demandant ce qui venait de le perdre ? jamais ; il ne voulait pas, une fois de plus se faire le complice de relations dont la seule pensée le mettait hors de lui. Il se creusait l'esprit, lorsque la patronne rentra dans l'étude, jetant sur le parquet des regards inquiets. Elle passa et repassa devant le bureau du petit clerc, qui paraissait fort attentif à « expédier » la grosse d'un jugement que le principal lui avait remise le matin. En réalité, il ne perdait pas de vue un seul des gestes de la jeune femme. Elle paraissait fort anxieuse. Une troisième fois, elle fit le tour de l'étude, et avant de sortir indiqua d'un signe, au jeune homme de la suivre, ce qu'il fit, mais sans précipitation, pour ne point donner l'éveil.

Mme de Follempré l'atteudait dans le couloir.

Il s'approcha d'elle en tremblant.

— Dites-moi, mon ami, fit-elle, vous m'avez vu passer, il n'y a qu'un instant, reconduisant le secrétaire de M. le secrétaire de M. le sous-préfet. En rentrant dans l'étude, j ai dû laisser tomber un petit carré de papier, le mémoire de la repasseuse ; vous ne l'auriez pas ramassè, vous ou quelqu'un le l'étude ?

Le jeune homme la fixait, cherchant à lire dans ses yeux, ou plutot, ouvrant les siens pour qu'elle y put lire les sentiments qui l'agitaient. Le mensonge qu'elle venait de faire l'avait blessé. Elle l'avait déjà en partie mis dans le secret de son intrigue. Pourquoi chercher à le tromper ?

Madame de Follempré, avons-nous dit, était une femme d'esprit, plus que légère, vicieuse, et méprisant son mari, qu'elle trompait sans avoir même l'excuse de l'amour pour son ou ses amants. L'intrigue avec le sous préfet l'avait amusée. C'était, d'ailleurs le seul homme de cette ville qui fut galant et poli. Elle considérait les autres comme de parfaits imbéciles, et en cela elle n'avait point tort, car tous étaient pédants, ridicules et rien moins que capables de distraire sa solitude. Elle ne était pas sans avoir remarqué les regards, les longs soupirs et tout l'ensemble de la conduite du petit clerc.

— Il est jaloux, lui avait dit un jour le sous-préfet.

Il est jaloux ? jaloux, lui, ce gamin ? allons donc ! il ne pensait encore qu'à jouer aux billes et à manger des gâteaux, en allant à l'enregistrement,

Cependant, en ce moment, la façon dont il la regardait fut presque une révélation. De grosses larmes mouillaient les yeux de l'enfant qui faisait de violents efforts pour les retenir, et qui ne répondait pas à sa question Ella se rapprocha de lui et lui posant la main sur l'épaule, d'une voix tout à la fois suppliante et caressante, elle lui dit :

— Vous avez trouvé ce billet, je vous en prie, rendez-le moi ; si mon mari ou d'autres que vous le voyait je serais perdue.

(A suivre)

© VILLE DE SISTERON

Le fin et délicat sourire qui se joue sur la bouche mignonne d'une jeune et jolie femme et qui laissant apercevoir une double rangée de brillantes perles dans un écrin de roses répand sur son frais visage une irradiation est de tous ses attraits que rehausse une toilette exquise, ravissamment réussie, c'est lui qui exerce la plus irrésistible séduction. Aussi n'est-il pas une seule mondaine qui ne fasse usage du dentifrice universellement connu, l'excellent **Elixir des RR. PP. Bénédictins de l'Abbaye de Soulac** qui maintient aux dents une fraicheur continuelle aux gencives une fermeté saine et à l'haleine une inaltérable fraicheur,

Agent Général : A. SEGUIN, Bordeaux
Se trouve chez tous les Parfumeurs, Coiffeurs, Pharmaciens Droguistes et Merciers, etc.

Encore un drame d'amour

Jeudi dernier, vers dix heures du soir l'attemtion de deux agents en bourgeois qui passait sur le pont au Change fut attirée par les allures bizarres d'une jeune femme qui au bout d'un instant enjambait le parapet.

Heureusement l'un d'eux savait nager : il se précipita au secours de la malheureuse et fut assez heureux pour la ramener sur la berge avec l'aide de deux mariniers accourus aux cris de son compagnon. Conduite chez le commissaire de police, cette jeune femme voulut que le chagrin de se voir abandonner par son amant l'avait poussée à cet acte de désespoir. Après l'avoir admonestée, le magistrat qui était quelque peut médecin la fit accompagner chez elle, mais avant de partir il lui dit eu lui remettant une petite boite : Croyez moi mon enfant, ne recommencez pas, on guéride l'amour mais on ne guérit pas toujours d'un rhume et vous me semblez en avoir attrappé un fameux mais ce ne sera rien si vous avez bien soin de sucer quelques Pastilles Géraudel dont voici un étui.

Voilà un digne magistrat qui mérite de l'avancement

On trouve les **Pastilles Géraudel** *à Sisteron chez MM. Tardieu et Imbert pharmaciens.*

REVUE FINANCIÈRE

Paris le 6 mars 1889

Le marché a perdu de son entrain la hausse du du moi dernier a déterminé des réalisations, facilement absorbées, il est vrai mais qui arrêtent la progression de la cote. 3 0/0 85. 37, 4 1/2 0/0 104. 70.

On constaste toujours beaucoup d'activité sur le groupe du Crédit Foncier. L'action au comptant, fait 137. 50. Les obligations foncières et communales avec ou sans lots continuent à faire preuve d'une grande fermeté.

La Société Générale s'est négocié entre 493, 75 et 497.50 pour terminer à 495.

La Banque d'Escompte est revenue à 545,50. Certains acheteurs ont réalisé leur bénéfice, trop vite assurément, car l'action de cette société est loin d'être arrivé à son conrs normal.

Le Comptoir d'Escompte qui s'était relevé de 840 à 885 a été ramené à 847,50 par des ventes de spéculation. On va peut être trop loin dans cette voi en admettant que le comptoir ait à souffrir du trouble apporté sur le marché des ualeurs de cuivre, il semble qu'on est bien prés d'exagérer le dommage qu'il pourrait en résulter pour lui.

La société de Dépôts et Comptes Courants se tient ferme à 608,75.

Le Panama s'est traité de 45 à 48, 73.

Les capitaux de placement se porlent sur l'obligation des Immenbles de France remboursable à 1000fr. et que l'on obtient à 383, 50 ponr un revenu de 15 fr.

La Banque de Paris présentera le 6 mars prochain à sa clientele, 40000 obligations de 500 fr, 5 0/0, créées par la province Brésilienne de Balna Cette province occuppe le second parmi toutes celles de l'Empire du Brésil pour le rendement des douanes qui dépasse 28 milions par an. Elle n'a pas de dette extérieure, sa dette intérieure s'élève seulement à 26 milions et sur cette somme 16 milions ont été consacrés aux chemins de fer et aux travaux publics. Les capitalistes peuvent donc apprécier les avantages que ce placement leur offre

LES MEILLEURES

LES MOINS CHÈRES

Vous ne tousserez plus

Si vous prenez des

PASTILLES

ALEXANDRE

Balamiques, Anticatarhales, Anti-asthmatuques, Anti-septiques des voies respiratoires

A BASE DE

GOUDRON de Norwège purifié et Beaumes de Tolu Benjoin, Pérou, etc.

Préparées par ACARD, Pharmacien de 1re classe, à Paris

Calmant immédiatement la toux, facilitant l'expectoration, favorisant la respiration, purifiant l'air, empêchant la contagion par les voies espiratoires, conservant la pureté de la voix, rendant en un mot d'immenses services dans tout ce qui concerne l'*Hygiène* de la respiration et le *Traitement* des maladies de la gorge, du larynx, desbronches et de la poitrine et jouissant sur toutes leurs rivales d'une supériorité incontestable due à ce qu'elles contiennent, outre du véritable goudron de Norwège absolument pur, un certain nombre d'autres substances balsamiques qui y ajoutent leurs propriétés thérapeutiques particulières et lui communiquent une odeur douce et suave, une saveur presque parfumée. — L'Etui, **1** fr. **10** dans toutes les pharmacies.

Se trouvent chez MM. Imbert et G. Tardieu pharmaciens à Sisteron
Toutes pharmacies.

CHOCOLAT-DAUPHIN

PUR CACAO ET SUCRE

VANILLÉ

Racahout-Dauphin

LE MEILLEUR ALIMENT

Pour les enfants et les convalescents

SPÉCIALITÉ DE VIGNES AMÉRICAINES

et FRANCO-AMERICAINES

PROVENANT DES PÉPINIÈRES ET GRANDES CULTURES

DE

Hyacinthe Raymond et Cie

Propriétaires-Viticulteurs à CARPENTRAS (Vaucluse)

Membre de la Société des Agriculteurs de France.

Envoi sur demande de la Notice-Catalogue et des prix-courants.

AMARA BLANQUI Médaille à toutes les Expositions

AMARA BLANQUI Le meilleur des Amers.

AMARA BLANQUI 4 Diplômes d'Honneur

CONTES GRIVOIS

QUATRIÈME SÉRIE

Par Evariste Carrance

Un petit volume in-18, prix : 50 centimes
Les quatre séries, prix : 2 francs.

Pour annoncer le succès de la quatrième série des *Contes Rabelaisiens* qui vient de paraître, il suffira de donner ici les titres des folles et abracadabrantes histoires qu'elle contient.

On lira dans cette série : *Les Aventures d'un Postérieur, Asseyez-vous dessus, Le Futur de Rigolette, A Bras raccourcis, La Tournure d'Aglaé, La Victoire du Commandant, Le Chasseur.*

Adresser, pour recevoir le petit volume franco, 50 cent. à M. le directeur de la *Revue Française*, 6, rue du Saumon, à Agen (Lot-et-Garonne).

« **SISTERON-JOURNAL** » est en vente :

A **MARSEILLE : Chez M. Marius Gauchon marchand de journeaux** (Kiosque N° 3 — Station du Tramways, a coté de l'alcazar, cours Belzunce.

A **AIX : chez M. C. Martinet** (Tabacs) **Cours Mirabeau**

A **DIGNE : chez M. Turin, coiffeur. Boulevard Gassendi.**

A **PEYRUIS : chez M. Richard, marchand de journaux.**

Par sa vente au numéro et le nombre toujours croissant de ses abonnés SISTERON-JOURNAL offre à MM. les Négociants, Industriels, Avoué, Notaires, Hommes d'affaires, etc., la publicité la plus efficace et la plus étendue

AGENCE GÉNÉRALE

Des Promenades à l'Exposition Universelle de 1889.

Bureaux, 25 et 27, rue Drouot, Paris

But de l'agence

Procurer aux personnes habitant la province un séjour agréable de 8 jours à Paris, pendant l'Exposition Universelle de 1889, moyennant la somme de 150 francs payable 10 francs par mois, avec faculté de venir une fois la somme 100 francs versée, le reste payable 10 francs mensuellement.

Avantages offerts

Facilité, en versant la faible somme de 10 francs par mois de se procurer tout ce qui est nécessairependant 8 jours de présence à Paris, au moment de l'Exposition, sans ennuis ni tracas, le tout étant prévu et réglé à l'avance.

Facilité de se faire rembourser les sommes versées aux conditions indiquées ci-bas

Facilité de céder ou transférer ses droits à une autre personne.

Facilité de venir à n'importe quelle époque en prévenant 8 jours à l'avance. Certitude de trouver des places aux différents théâtres annoncés, ainsi qu'un hôtel convenable et des repas confortables, moyennant la somme de 150 francs, somme relativement faible, en tenant compte de la cherté de tout au moment des fêtes de l'Exposition.

Pas de crainte d'être embarrassé à l'arrivée à Paris, une voiture attendra chaque voyageur à la gare pour le conduire au bureau de l'agence (qui leur délivrera tous billets, tickets et renseignements nécessaires) et ensuite à l'hôtel et Restaurants désignes.

Programme

1° Une chambre et un lit par personne dans un hôtel confortable

2° Déjeuners et diners composés chacun de hors-d'œuvre ou potage, 1 plat de légumes ou de poisson, 1 dessert, 1/2 bouteille de vin rouge ou blanc, pain à discrétion.

3° Entrée tous les jours à l'Exposition.

4° Une promenade aux environs de Paris (Saint-Cloud, Sèvres, Versailles ou Saint-Germain) avec visite des Parcs, Château, Musée de la localité, déjeuner et voyage aller et retour compris.

5° Une entrée au théâtre de l'Opéra ou à la Comédie-Française — une entrée à l'hippodrome — une entrée au musée Grévin — une entrée dans un autre des grands théâtres de Paris.

6° Promenade au bois de Boulogne, entrée au jardin d'Acclimatation, aller et retour en voiture.

7° Visite des divers monuments de Paris.

8° Voiture chargée de prendre les voyogeurs à la gare pour les conduire au bureau de l'Agence, de là à l'hôtel et au restaurant.

Guide partout où besoin sera, de renseigner et condnire les adhérents.

Conditions de l'Agence

Le tout fixé à la somme de 150 francs payables 10 francs par mois et avec faculté de venir lorsque 10 versements auront effectué la somme de 100 francs complète.

Le premier versement devra être adressé, ainsi que le Bulletin de souscription, à l'adresse de notre représentant.

Les autres versements seront recouvrés par l'agence, au domicile et à la date indiquée par le souscripteur sur le bulletin, par le Crédit lyonnais ou le Comptoir d'escompte, à moins que la personne ne préfère envoyer tous les mois, à l'époque qui lui conviendra, un mandat ou un bon de poste, à l'Ageuce, 25 et 27, rue Drouot, à Paris.

Si le souscripteur réclamait les sommes versées, où s'il ne pouvait profiter de son séjour en cas de maladie ou décès, ou pour toute autre cause indépendante de la volonté de l'Agence, les versements effectué seront remboursés sous déduction d'une somme de 20 francs, restant acquise à l'Agence à titre d'indemnités, correspondance et frais divers.

Séjour pour Sociétés

par groupe de 10 personnes minimum

Prix 60 francs

Pour un séjour de huit jour à l'Exposition universelle de 1889, payable 5 francs par mois.

Dans le prix de 60 fr. est compris e logement collectif, les déjeuner et diners : les entrées à l'exposition une entrée au jardin d'Acclimatation et tous renseignements donnés aux souscripteurs pour leur faciliter le séjour à la capitale.

Les adhésions sont reçues aux bureaux du Sisteron-Journal.

Chemin de fer de Paris -- Lyon - Méditerranée

Les **oreillers** que le public voyageur trouve dans les principalae gares du réseau ont été appréciés en raison de leur propreté, de leur confortable et de la modicité du prix de lecation (1 fr. pour un parcours quelconque).

La Compagnie vient d'inaugurer, aux mêmes conditions de prix et dans les mêmes gares, la location de **couvertures de voyage** en laine, épaisses et grandes, d'une propreté parfaite.

L'imprimeur-gérant A. TURIN.

© VILLE DE SISTERON

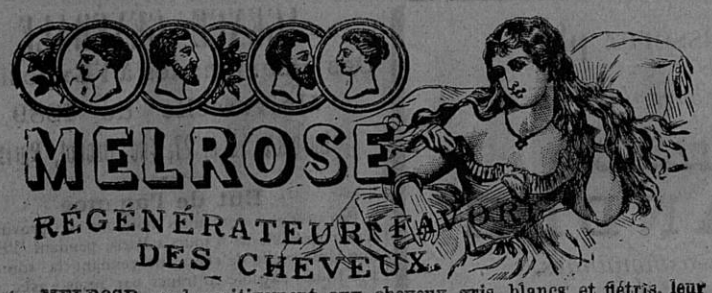

MELROSE

RÉGÉNÉRATEUR ÉTAT ORIGINAL DES CHEVEUX.

Le **MELROSE** rend positivement aux cheveux gris, blancs et flétris, leur couleur de première jeunesse. Se vend en flacons de deux grandeurs à des prix très modiques. Se trouve chez les Coiffeurs et Parfumeurs. 92 Bd. Sébastopol, Paris.

Se trouve chez M. RÉBATTU fils aîné, Mercier, *Rue Porte-de-Provence à Sisteron.*

La seule ARRÊTANT EN 48 HEURES ÉCOULEMENTS Récents ou Anciens *Jaunâtres d'insuccès*

Milliers d'attestations

INJECTION RUSSE

Spécifique France contre maladies secrètes. Le flacon : 5 fr. dans toutes pharmacies. Le flacon : 4 fr. 50

J. GERDOT Chimiste, 9, rue Laffitte, PARIS

DÉPOTS :

Bile du Foie de Matrice Fes blanches — Thermal — Scrofule Glandes Tumeurs

EAU DE **BONJONEAU**

Près *Montélimar* (Drôme). — 5 à 10 fr. par jour. 1 bouteille par jour **contre l'Obésité**, surtout celle du ventre. — Écrire au **Gérant** pour caisse de 60 bouteilles (32 fr.) prise à la Gare de Montélimar.

SAVON ANTISEPTIQUE AU **COUDRON BORATÉ**

Le flacon : 1 fr. — Le pain : 1 fr. — Le savon : 1 fr. — Le flacon : 4 fr. — Le sav